

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX**

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt-trois, le 09 mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la	
En exercice	15	commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
Présents	14	le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle
Votants	15	VENDRASCO, Maire.
Absents	1	
Exclus	0	
Date de convocation	02 mars 2023	Etaient présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER.
Date d'affichage	03 mars 2023	Etaient absents excusés : Valérie FAVRE
DEL 20230309-015		Etaient absents : /
OBJET :		Exclus : /
Tarifs 2023		Procurations : Valérie FAVRE à Philippe HELF
		<i>Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>

Madame le Maire propose à l'Assemblée de fixer les tarifs 2023 :

NATURE	TARIFS
LOCATION SALLE COMMUNALE	
Repas, soirée privée (journée simple)	150.00 €
Repas, soirée privée (du samedi matin au dimanche inclus)	230.00 €
Repas, soirée privée (le week end entier VSD)	300.00 €
théâtre - spectacle	100.00 €
<i>Caution :</i>	
Location de la salle	1500.00 €
Ménage	170.00 €
LOCATION A TITRE PRECAIRE	
Ecole appartement Sud	622,63
Ecole appartement Nord	594,47
Mairie appartement Sud	472,17
Mairie appartement Nord	425,45
LOCATION BAIL PROFESSIONNEL	
Maison médicale Cabinet 1	452.12
Maison médicale Cabinet 2	407.65
Maison médicale Cabinet 3	243.53
Maison médicale Cabinet 4	227.65
Maison médicale Cabinet 5	118.59/186.36
Maison médicale Salle A	115.41
Maison médicale Salle B	98.00/54.76
Maison médicale Salle C	115.61
Salle paroissiale mairie (sept 2022)	131.30
Local artisanal (soumis à TVA délib. n°20211203-037)	362.67
CANTINE SCOLAIRE	
Repas enfant	4,80 €
Repas enseignant	4,80 €
Repas adulte surveillant	0 €
Repas enfant non inscrit	10 €
Pénalité absence parent surveillant	80 €

CIMETIERE	
Concession cinquantenaire le m2	100.00 €
Case columbarium cinquantenaire	500.00 €
Rachat de case / concession Sous réserve de remise en état	50% de la valeur d'acquisition
PHOTOCOPIES	
Feuille A4	0.10 €
Feuille A3	0.20 €
Feuille A4 couleur	0.70 €
Feuille A3 couleur	1.50 €
BROCANTE / VIDE-GRENIER	
Mètre linéaire	2€ le ml
PLACE DE STATIONNEMENT	
La place créée	20.000 €

Pour ce qui concerne la révision des loyers à titre précaire, c'est l'indice de référence des loyers qui est pris en compte pour le calcul. Pour les baux professionnels, c'est l'Indice de Loyers des Activités Tertiaires qui est pris en compte, à l'exception du local du plombier pour lequel c'est l'Indice des Coûts de la Construction qui a été utilisé, tel que prévu par le bail.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- de **FIXER** les tarifs 2023 tels que présentés dans le tableau ci-dessus.
- d'**APPLIQUER** que ces nouveaux tarifs à compter du 1^{er} avril

Le Secrétaire de séance,

Murielle NAGEL

Le Maire,

Isabelle VENDRASCO